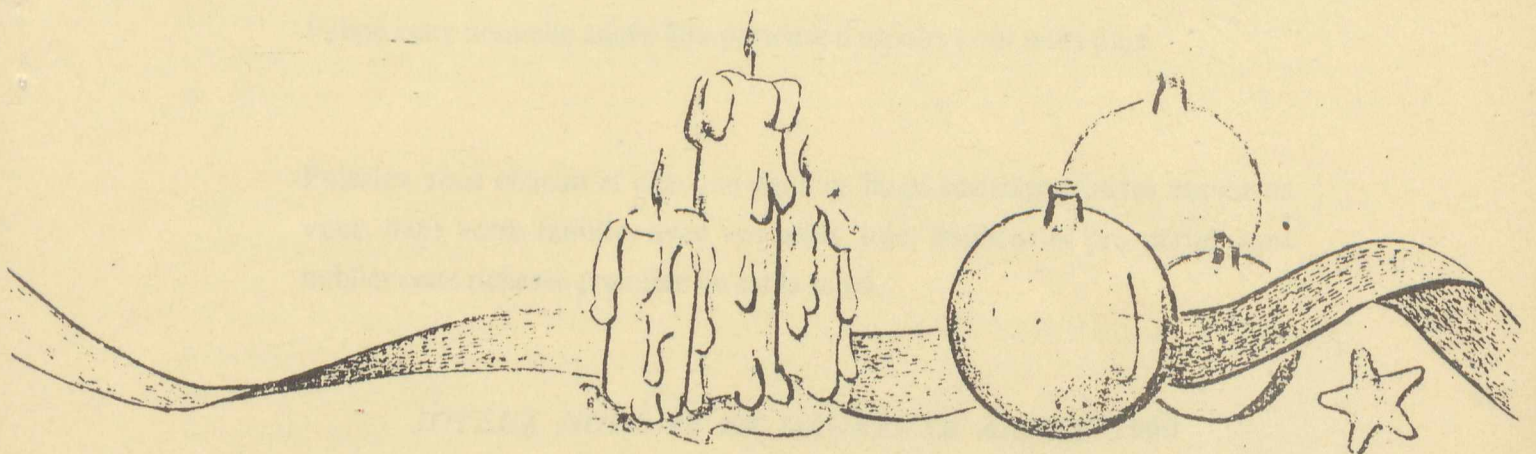


BASSE GOULAINÉ

INFORMATIONS

DECEMBRE 1989



JOYEUX NOËL & BONNE ANNÉE

LE MOT DU MAIRE

STAGE D'UN FONCTIONNAIRE ÉTRANGER EN MAIRIE

Chers Goulainaises et Goulainais,

L'année 1989 est une date qui marquera l'histoire de notre monde. Nous aurons été les témoins, particulièrement ces dernières semaines, des profonds bouleversements survenus dans les pays d'Europe de l'Est.

Des peuples découvrent une démocratie qui nous est chère, à nous habitants de l'Ouest.

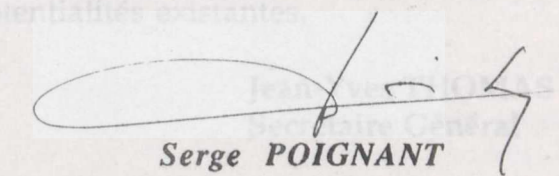
Des données nouvelles s'affirment qui doivent être intégrées dans les équilibres mondiaux.

L'année 1990 nous amènera très près de cette Europe en construction qui conditionnera notre avenir et l'avenir de nos enfants.

Puisse cette nouvelle année être porteuse d'espoirs pour nous tous.

Puissiez vous chacun et chacune dans ce large contexte trouver autour de vous, dans votre famille, avec vos amis, joie, bonheur et prospérité, sans oublier cette richesse première qu'est la santé.

JOYEUX NOEL 89 ET HEUREUSE ANNEE 1990



Serge POIGNANT

Maire de Basse Goulaine

Conseiller Général

Chers Conseillers et Concitoyens,

L'année 1989 est une date qui marque l'histoire de notre monde. Nous avons été les témoins, nous les Français, des dernières semaines, des premiers bouleversements intervenus dans les pays d'Afrique de l'Est.

Des pages de ouverture ont été écrites qui nous ont chère, à nous habitants de France.

Des données nouvelles s'affirment qui doivent être intégrées dans les données existantes.

L'année 1990 nous amènera très près de notre Europe en construction qui nous permettra de nous ouvrir à l'avenir de nos enfants.

Puisse cette nouvelle année être portuse d'espoirs pour nous tous.

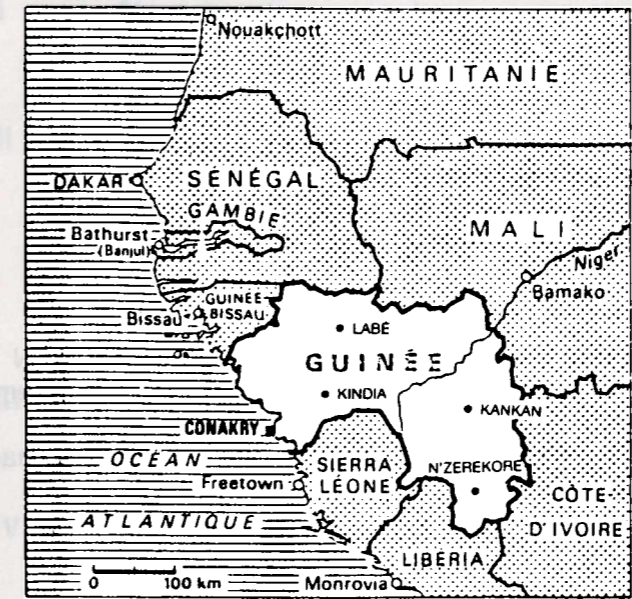
Puissez vous chacun et chacune dans ce large contexte trouver autour de vous, dans votre famille, avec vos amis, joie, bonheur et prospérité, sans oublier tout ce que les premiers du siècle ont fait.

JOYEUX NOËL ET HEUREUSE ANNÉE 1990

(Signature)
Serge POIGNANT
Maire de Basse-Goulaine
Conseiller Général

STAGE D'UN FONCTIONNAIRE ETRANGER EN MAIRIE

Du 6 Octobre au 9 Novembre, Monsieur LAHO, Secrétaire Général de la Préfecture de KINDIA (Guinée), et chargé des collectivités décentralisées, a effectué un stage au sein des services communaux, dans le cadre de la coopération entre la Loire-Atlantique et la GUINEE.



La République de GUINEE, située en Afrique occidentale, sur la côte atlantique est peuplée par six millions d'habitants répartis sur 250 000 km².

Rappelons que la GUINEE a décidé en 1984 d'opter pour le libéralisme et la mise en place d'une décentralisation.

Lors de son séjour, Monsieur LAHO a pu étudier le fonctionnement de la Commune de Basse-Goulaine, collectivité territoriale décentralisée.

Par ailleurs, ayant été invité à assister à la 59ème session des Présidents des Conseils Généraux, qui s'est tenue à Nantes les 18, 19 et 20 Octobre, il a pu mesurer les effets de la mise en oeuvre de la Décentralisation en France.

Son séjour a également été pour lui l'occasion de découvrir notre région, de rencontrer des responsables d'entreprises, d'établissements scolaires ou d'associations.

Souhaitons, d'une part, que ce stage ait contribué à apporter à Monsieur LAHO les éléments de réflexion indispensables à la mise en place de la Décentralisation dans la Préfecture de KINDIA et, d'autre part, que la GUINEE poursuive dans le sens du développement économique et culturel qu'elle s'est fixée, tenant compte des potentialités existantes.

Jean-Yves THOMAS
Secrétaire Général

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 1989

FINANCES

- Adoption du Budget Supplémentaire 1989 de la Commune et du Service Assainissement
- Réalisation des emprunts de la Maison d'accueil pour personnes âgées.

URBANISME

- Souhait que la Commune soit consultée dans le cadre de la révision du P.O.S. de ST SEBASTIEN
- Avis favorable sur la mise à enquête publique du projet de classement de la voirie du lotissement du "Pré aux Moines"
- Dans le but d'apporter un plus au niveau de l'environnement, décision d'offrir un arbre à chaque nouvelle famille réalisant une construction sur la Commune.

COOPERATION INTERCOMMUNALE

- Approbation des statuts du Syndicat Intercommunal à vocation multiple de la zone de recrutement du Lycée de Basse-Goulaine et adhésion de la Commune au dit syndicat
- Adoption de la modification des statuts du syndicat intercommunal d'électrification.

PERSONNEL COMMUNAL

- Acceptation du transfert à la Commune des agents du Centre Communal d'Action Sociale et qui seront nommés dans le cadre d'emploi des agents d'entretien territoriaux.
- Dans le cadre de la création de la fonction publique territoriale, transformation de postes en agents d'entretien territoriaux.

TRAVAUX ET BATIMENTS COMMUNAUX

- Conclusion d'un marché pour le gros oeuvre de l'extension de l'atelier communal
- Choix du bureau qui sera chargé de la maîtrise de chantier des travaux de construction de la nouvelle maternelle
- Détermination du coût d'objectif du plateau sportif de la Herdrie.

URBANISME

INFORMATIONS DIVERSES

- I - Nous rappelons que le lancement de la procédure du P.O.S. (Plan d'occupation des Sols) devrait intervenir lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.
- II - Travaux divers :
 - a) Près du terrain de rugby, rue des Onchères, ils concernent le passage des réseaux Eaux Usées pour assainir ce secteur ainsi que celui des onchères.
 - b) Rue du Moulin Soline, il s'agit de l'ouverture de chantier de la maison de retraite.
- III - Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour la mise à enquête publique de la voirie des lotissements du Pré aux Moines et des Touzelles afin de les municipaliser.
- IV - Une innovation locale et peut être loco-régionale qui signifie notre attachement à l'environnement et qui atteste de préserver et même de bonifier notre qualité de la vie : le Conseil Municipal a décidé d'offrir un arbre à fleurs à chaque nouvelle famille réalisant une construction sur la commune. Ces arbres seront remis lors d'une manifestation officielle.

Les personnes concernées en seront avisées par courrier.

Puisse ainsi Basse-Goulaine, par cette initiative, devenir la Commune la plus fleurie du canton et du département.

ZONE D'ACTIVITES POLE SUD

Vous avez sans doute pu constater le changement de physionomie de notre zone d'activités.

Cette zone, multi-activités, rassemble industries, artisanat, services et commerces.

Sur une quarantaine d'hectares, une vingtaine d'entreprises sont en cours de construction ou exercent déjà depuis quelques temps leurs activités.

Profitons de l'occasion qui nous est donnée pour leur souhaiter la bienvenue à Pôle Sud.

Des terrains sont encore disponibles, environ une quinzaine d'hectares, mais rappelons que nous sommes très attachés à la promotion et à la réussite de cette zone et oeuvrons dans ce sens.

Gils BLIN
Adjoint à l'Urbanisme

FINANCES COMMUNALES

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1989

Le Budget Supplémentaire, adopté par le Conseil Municipal le 17 novembre 1989, a pour objet :

- d'enregistrer en dépenses et en recettes les restes à réaliser de 1988,
- de reprendre l'excédent constaté à la clôture de l'exercice précédent
- et de compléter en les ajustant les prévisions du budget primitif.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	NOUVELLES INSCRIPTIONS	RECETTES	NOUVELLES INSCRIPTIONS
60 - Denrées et fournitures	31 500,00 F	70 - Produits de l'exploitation	-
61 - Frais de personnel	125 000,00 F	71 - Produits domaniaux	-24 918,47 F
62 - Impôts et taxes	5 000,00 F	72 - Produits financiers	-
63 - Trav. et serv. extérieurs	161 500,00 F	73 - Recouvrements-subventions	66 500,00 F
64 - Participation et contingents	100 000,00 F	74 - Dotation globale de fonct.	290 800,00 F
65 - Allocations - subventions	-38 000,00 F	75 - Impôts indirects	-
66 - Frais de gestion générale	190 000,00 F	76 - Autres impôts directs	-
67 - Frais financiers	-	77 - Contributions directes	-75 000,00 F
83 - Prélèvements	320 000,00 F	82 - Excédent de fonct. reporté	637 618,47 F
	895 000,00 F		895 000,00 F

Certains chapitres ont été modifiés en tenant compte des réalisations depuis le début de l'année et des prévisions pour les derniers mois de l'exercice 89.

Il s'agit principalement :

EN FONCTIONNEMENT :

- du chapitre 61 Pour le versement de l'indemnité logement des instituteurs (+ 125 000 F). La somme prévue au budget primitif correspondait aux six premiers mois de l'année. L'Etat rembourse à la commune ce montant au chapitre 74.
- du chapitre 63 Pour la location d'un chapiteau à l'occasion du jumelage (+ 23 500 F)
Pour le don d'un arbuste à chaque famille arrivant sur la commune (+ 20 000 F)
Pour l'entretien et les fournitures d'eau et d'électricité des nouveaux réseaux et de la salle polyvalente (+ 60 000 F)
- du chapitre 64 Pour les frais de transport des élèves du Lycée de la Herdrie vers les équipements sportifs (+ 100 000 F). Une partie de ces frais (85 000 F) sera remboursée par les autres communes au chapitre 73.
- du chapitre 66 Pour les Fêtes et cérémonies ; deux "Repas des Anciens" ont été comptabilisés en 89
Pour les frais de PTT occasionnés par différents Syndicats intercommunaux ; ces frais sont remboursés ensuite à la commune au chapitre 73.
Pour les "Dépenses imprévues" (+ 50 000 F) ; cette provision ne sera pas nécessairement utilisée.
- du chapitre 83 Pour une somme supplémentaire de 320 000 F qui s'ajoute à celle prévue au budget primitif (2 600 000 F) et qui permettra un autofinancement plus large des opérations d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Art.	DEPENSES	RESTES A REALISER 88	NOUVELLES INSCRIPTIONS
21	Acquisitions de biens	2 350 000,00 F	300 000,00 F
232	Travaux de bâtiments	2 957 900,00 F	1 886 000,00 F
233	Travaux de voies et réseaux	1 825 000,00 F	891 000,00 F
		7 132 900,00 F	3 077 000,00 F

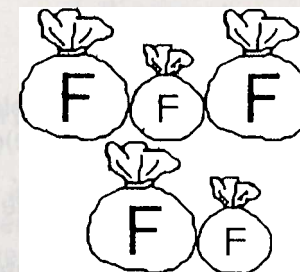
Art.	RECETTES	RESTES A REALISER 88	NOUVELLES INSCRIPTIONS
06	Excédent reporté	6 494 900,00 F	298 996,81 F
10	Subventions, dons et legs	404 000,00 F	749 600,00 F
11	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	-	320 000,00 F
14	Participation à des travaux d'équipement	-	310 000,00 F
16	Produit des emprunts	-	1 330 000,00 F
21	Aliénations de biens	200 000,00 F	84 903,19 F
23	Facturation de Travaux	34 000,00 F	-34 000,00 F
26	Aliénations titres et valeurs	-	17 500,00 F
		7 132 900,00 F	3 077 000,00 F

EN INVESTISSEMENT :

De nouvelles inscriptions ainsi que des modifications sont intervenues, plus particulièrement au chapitre 23 pour les programmes suivants :

- Maison de retraite : afin d'actualiser le coût des travaux (+ 1 100 000 F)
- Nouveau Groupe Scolaire : (+ 600 000 F)
- Salle Polyvalente ; pour compléter les équipements (+ 220 000 F)
- Plateau Sportif Herdrie : afin de réaliser dans les plus brefs délais le plateau nécessaire au Lycée. Par la suite, un syndicat prendra à sa charge cet équipement.

Michel DROUET
Adjoint aux Finances



BATIMENTS COMMUNAUX

Dans les deux précédents bulletins d'information, les différents projets de construction vous ont été présentés. Nous vous informons aujourd'hui des états d'avancement de ces opérations.

EXTENSION DES ATELIERS COMMUNAUX

Les travaux, commencés début octobre se termineront à la fin de ce mois. Les conditions météorologiques ont permis un bon avancement du gros-oeuvre. Plusieurs entreprises intervenant sur ce chantier sont locales.

MAISON DE RETRAITE

Comme vous avez pu le remarquer, cette opération a débuté à la fin du mois d'octobre.

Le 2 Décembre dernier, nous avons procédé à la pose de la 1ère pierre de la Maison d'accueil pour personnes âgées en présence de Charles Henri de Cossé Brissac.

Le délai d'exécution des travaux est de 12 mois, non compris les intempéries.

Le voie qui reliera la rue du Moulin Soline et le chemin vicinal n° 3 bordant le canal est actuellement à l'étude par les services de la Direction Départementale de l'Equipement, sa réalisation débutera dans le 3ème trimestre 1990.

ECOLE MATERNELLE

Dès le lendemain de la décision du Conseil Municipal qui s'est réuni le 15 septembre dernier, l'appel d'offres pour la réalisation de cette opération a été lancé.

L'exécution des travaux débutera dès la mise au point technique des différents marchés.

Tous les moyens sont mis en oeuvre pour répondre aux besoins de la rentrée de septembre 1990, il a été décidé en particulier de confier à un bureau spécialisé une mission pour coordonner et planifier les interventions de l'ensemble des entreprises.

Les études des voiries extérieures (rond point, accès) sont également en cours par les services de la D.D.E..

PLATEAU SPORTIF EXTERIEUR DE LA HERDRIE

Compte tenu du délai nécessaire pour la constitution du syndicat intercommunal pour la construction et la gestion des équipements sportifs du lycée, le Conseil Municipal a décidé, lors de sa séance du 4 septembre de lancer, au nom de la commune de Basse-Goulaine, les études nécessaires à la réalisation des travaux.

Au vue de cette étude mise au point avec les futurs utilisateurs, un appel d'offres a été lancé conjointement à la demande de subvention auprès du Conseil Général de Loire-Atlantique.

Cet ensemble sera constitué : d'un plateau central en enrobé comprenant :

- 4 terrains de basket
- 4 terrains de volley
- 2 terrains de hand

ceinturé par une piste ovoïde de 250 m en stabilisé. Une piste de vitesse, en enrobé, de 125 m longera la piste de fond.

L'exécution des travaux ne pourra intervenir qu'après accord de la subvention, celle-ci étant attendue dans le courant de ce mois.

*
* * *

En ce qui concerne les bâtiments communaux existants, plusieurs ont fait "peau neuve". Vous avez certainement remarqué la poste, le centre social (halte)garderie et l'ancienne maternelle derrière la mairie.

Les ouvriers communaux ont également redonné un bel air de jeunesse au bâtiment "zodiaque" face à la poste.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement des différentes opérations dans le prochain bulletin.

Dominique DESTOUCHES
Adjoint aux Bâtiments Communaux

AFFAIRES SOCIALES

MISSION LOCALE POUR L'INSERTION DES JEUNES AGGLOMERATION NANTAISE

Objet :

Faire coopérer les services de l'Etat, les partenaires sociaux, les collectivités locales et associations, afin d'élaborer une politique globale d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le siège est situé à Nantes, 56, quai de la Fosse (Tél. 40 69 36 36). Une trentaine de personnes assurent le fonctionnement quotidien de la Mission Locale (accueil, informations, relations avec les jeunes, les centres de formation, les entreprises.

Le financement est équilibré entre le Ministère de la Formation Professionnelle et les Collectivités Locales.

Jeunes de Basse-Goulaine, où vous adresser ?

Une antenne, dont les rôles sont :

- accueil des jeunes
- leur accès à tous les services proposés par la Mission Locale, en particulier l'orientation vers les formations,

vient d'ouvrir à **SAINT-SEBASTIEN** :

Madame BILLON
Centre Social de la Fontaine
11, rue du Languedoc
Tél. 40 33 16 30

Les services proposés :

Apporter une réponse globale aux difficultés des jeunes, et ce, sans dissocier leurs problèmes d'emploi et de formation de leurs conditions de vie sociale et économique. :

- * Accueil - information - orientation
- * Proposition de stages
- * Accueil spécifique des jeunes femmes
- * Service TUC (Fonds de Solidarité Sociale) et sa Mutuelle de Formation
- * Conseil en formation et suivi
- * Aide à la réalisation de projets
- * information sur la vie quotidienne (logement - santé - sport...)

Public concerné :

- les jeunes de 16 à 25 ans, sans formation professionnelle, sans emploi ou présentant des difficultés particulières, niveau moyen : CAP/BEP.
- les jeunes femmes qui se heurtent à des problèmes particuliers, orientation - mixité dans l'entreprise - santé.

Antoine BLANCHARD
Membre du Bureau de la Mission Locale

AFFAIRES SOCIALES

BAREME AU 3 NOVEMBRE 1989

AIDE JUDICIAIRE	AIDE JUDICIAIRE TOTALE	
	Plafond de ressources mensuelles.	3 465.00
	Augmenté, par personne à charge, de.	390.00
	AIDE JUDICIAIRE PARTIELLE	
	Plafonds de ressources mensuelles, augmentés de 390 F par personne à charge :	
	- Juridictions sans avocat obligatoire.	4 225.00
	- Juridictions avec avocat obligatoire.	5 250.00
	CONTRIBUTION MINIMALE DU BENEFICIAIRE :	
	Ressources entre 3 465 F et 4 357 F :	
	- Tribunal d'Instance.	455.00
- Tribunal de Grande Instance et Cour de cassation.	1 125.00	
- Cour d'Appel.	795.00	
Ressources entre 4 358 F et 5 250 F :		
- Tribunal de Grande Instance et Cour de Cassation.	1 687.50	
- Cour d'Appel.	1 192.50	
AIDE MEDICALE	Allocation mensuelle.	1 207.50
	En cas d'hospitalisation.	402.33
	Prise en charge des frais médicaux et pharmaceutiques.	
AIDE SOCIALE aux personnes âgées	Allocation d'aide à domicile (par mois).	1 207.50
	Plafonds de ressources annuelles :	
	- Personne seule.	34 890.00
	- Ménage.	60 990.00
	Participation de l'usager par heure d'aide ménagère.	5.50
	Argent de poche (somme minimale mensuelle laissée à la personne âgée).	340.00
ALLOCATION AUX HANDICAPÉS	ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE :	
	Montant mensuel.	de 1 892.11 à 3 784.23
	Plafonds de ressources pour l'année 1988:	
	- Célibataire.	34 050.00
	- Marié.	68 100.00
- En plus, par enfant à charge.	17 025.00	
ASSURANCE VEUVAGE	- La première année.	2 597.00
	- La seconde année.	1 706.00
	- La troisième année.	1 299.00
	Plafond : l'allocation est dégressive, dans cette limite, par trimestre.	9 739.00

CHOMAGE SOLIDARITÉ	Allocation de solidarité spécifique :	
	- Règle générale : forfait journalier.	66.43
	- Allocataires de 55 ans ou plus justifiant de 20 ans d'activité salariée et allocataires de 57.5 ans ou plus, justifiant de 10 ans d'activité salariée - forfait journalier.	95.40
SMIC	Montant brut horaire.	29.91
	Montant net horaire.	24.53
	Montant brut mensuel (pour 169 heures).	5 054.79
	Montant net mensuel (pour 169 heures).	4 145.43
	ALLOCATION SPECIALE DE VIEILLESSE :	
	Montant mensuel.	1 207.50
	Plafond de ressources annuelles : <i>comme ci-dessous l'allocation FNS</i>	
	ALLOCATION SUPPLEMENTAIRE DU FNS :	
	Montant mensuel :	
	- Bénéficiaire seul.	1 625.00
	- Chaque conjoint bénéficiaire.	1 333.75
	Plafond de ressources annuelles :	
	- Personne seule.	34 890.00
	- Ménage.	60 990.00
VIEILLESSE	ALLOCATION VIEILLESSE AUX MERES DE FAMILLE	
	Au même taux et même plafond que l'AVTS (<i>voir ci-dessous</i>)	
	ALLOCATION AUX VIEUX TRAVAILLEURS SALARIES	
	Montant mensuel.	1 207.50
	Bonification mensuelle pour 3 enfants.	120.75
	Plafond de ressources annuel : <i>comme ci-dessus l'allocation du FNS.</i>	
	ASSURANCE VIEILLESSE	
	Minimum mensuel de la pension pour 37.5 années d'assurance (<i>réduit de 1/50ème par trimestre manquant (18.09 F)</i>).	2 713.47
	Maximum mensuel.	5 270.00
	Majoration mensuelle pour conjoint à charge.	333.33
	- si les ressources du ménage sont inférieures à 60 990 F par an.	1 207.50
	Majoration pour tierce personne (par mois)	4 730.27
Bonification pour 3 enfants : 10 % de la pension.		
MINIMUM VIEILLESSE :		
Personne seule - par mois.	2 832.50	
Ménage - par mois.	5 082.50	
Plafond de ressources annuelles : <i>comme ci-dessus FNS.</i>		
PENSION DE REVERSION (52 % de la pension du défunt)		
Minimum mensuel.	1 207.50	
Plafond de cumul annuel.	46 165.20	
Plafond de ressources annuelles.	62 212.80	
Majoration mensuelle pour enfant à charge.	415.38	

TRANSPORTS PUBLICS "DEMANDEURS D'EMPLOI"

Lors de sa séance du 15 Mai 1987, le Conseil Municipal a décidé d'étendre à tous les demandeurs d'emploi, **suivant les conditions de ressources**, l'attribution d'un billet mensuel "DEMANDEUR D'EMPLOI" pour l'utilisation des bus du réseau "T.A.N."

- 1 - La **DISTRIBUTION DES TICKETS** se fera sur présentation de :
- la carte d'inscription de demandeur d'emploi,
 - le dernier justificatif de pointage,
 - 1 photo (1ère demande)

et aura lieu pour **l'année 1990**, les :

Dates de distribution	Mois de validité du ticket	Heures
29 Décembre 1989	Janvier 1990	9h à 12h 14h30 à 17h
26 Janvier 1990	Février 1990	9h à 12h 14h 30 à 17h
28 Février 1990	Mars 1990	9h à 12h 14h30 à 17h

2 - CONTROLE DES RESSOURCES

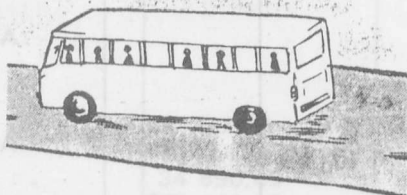
Le contrôle se fait une fois par trimestre civil :

- Semaine du **15 AU 19 JANVIER 1990** (revenus de Octobre, Novembre, Décembre 89)
- Semaine du **17 AU 20 AVRIL 1990** (revenus de Janvier, Février, Mars 1990)
- Semaine du **16 AU 20 JUILLET 1990** (revenus de Avril, Mai, Juin 1990)
- Semaine du **15 AU 19 OCTOBRE 1990** (revenus de Juillet, Aout, Septembre 1990)

Les demandeurs d'emploi doivent se présenter, à la Mairie, afin de retirer les imprimés nécessaires à l'établissement de ces contrôles, aux dates indiquées ci-dessus, faute de quoi leur demande ne sera pas acceptée.

Marie Sylvie PETIT
Adjointe aux Affaires Sociales

TRANSPORTS



TRANSPORTS SCOLAIRES

Nous vous rappelons quelques points en ce qui concerne le ramassage scolaire :

- La responsabilité des parents est engagée sur les trajets du domicile au point de montée dans le car et du point de descente jusqu'à l'entrée dans l'établissement scolaire et vice versa.
- Elle l'est également durant l'attente du car au point de montée.

La responsabilité de la Commune (organisateur des transports) n'entre en jeu que dans la période qui s'écoule entre le moment où l'enfant monte dans le car et celui où il descend.

Les parents doivent veiller, ou expliquer à leurs enfants :

- Qu'ils ne courent pas le long du car lorsque celui-ci ralentit pour s'arrêter.
- Le chauffeur ne repartira que lorsque tous les élèves seront montés et assis.

- Par ailleurs lorsque les enfants descendent du car, ils ne doivent s'engager sur la chaussée qu'après le départ de celui-ci, et après s'être assurés qu'ils peuvent le faire en toute sécurité, notamment après, avoir attendu que le car soit suffisamment éloigné pour que la vue sur la chaussée soit complètement dégagée du côté où le car s'éloigne.

- Rappeler aux enfants d'écouter les conseils de sécurité de l'accompagnatrice :
 - * rester assis dans le car
 - * ne pas crier, ni chahuter
 - * monter et descendre du car calmement
 - * respecter le matériel.

Tachez de respecter ces consignes pour une plus grande sécurité des enfants.
Merci

Pour la Commission Transports
Mme SEGALOU

AFFAIRES SCOLAIRES

GROUPE SCOLAIRE DE LA CHAMPAGNERE

Suite à la décision prise par le Conseil Municipal du 15 Septembre, les appels d'offres pour les travaux relatifs à la réalisation de la nouvelle école maternelle ont été lancés la semaine du 18 septembre. Les plis ont été ouverts le 6 Novembre et l'examen des soumissions a commencé le 13 Novembre.

Les travaux débiteront courant Décembre 89. Le Conseil Municipal du 17 Novembre a décidé de confier à un maitre de chantier le suivi des travaux pour une livraison dans les délais souhaités.

PLATEAU SPORTIF LA HERDRIE

Suite à l'appel d'offres lancé courant Septembre (décision du Conseil Municipal du 15 Septembre) l'ouverture des plis a eu lieu le 13 Novembre et les travaux vont pouvoir démarrer prochainement. La livraison pourrait avoir lieu aux environs de Pâques 90.

SPECTACLES DE NOEL

Ils ont eu lieu cette année les 14 et 15 Décembre dans la Salle Polyvalente "Paul BOUIN".

Les spectacles retenus sont les suivants :

- "L'oeuf de Todonte" pour les enfants des écoles primaires (cours élémentaires et moyens)
- "Les Nanitrous" pour les enfants des écoles maternelle et cours préparatoires.

HISTOIRE DE L'ART

Avec le concours de la Maison de la Culture de Loire-Atlantique des séances d'initiation à l'art auront lieu du 11 Décembre au 20 Décembre pour les enfants de CE2 - CM1 et CM2.

STATION METEO

L'école publique du Grignon ayant effectué pour la 3ème année consécutive la meilleure vente (par élève) du département au titre de la campagne "Jeunesse Plein Air" a reçu des chèques de récompense. L'équipe enseignante a décidé d'employer cette somme pour l'achat de matériel permettant de faire des relevés météorologiques.

Le Conseil Municipal quant à lui a décidé l'achat d'un abri nécessaire pour la réalisation du projet. Tout va être mis en oeuvre dans le courant de décembre pour que cette action pédagogique débute après les vacances de Noël. Il est à noter la participation du Centre Départemental de la Météorologie de Nantes pour l'installation de cette station, (l'emplacement est prévu dans la cour de l'école maternelle).

CLASSES TRANSPLANTEES

Dans le cadre du Jumelage avec THELEY un projet de voyage scolaire en Allemagne est à l'étude au niveau des écoles publiques et privées.

Nicole ROUSSEAU
Adjointe "Jeunesse & Scolarité"

CULTURE & LOISIRS

Sensibiliser un large public aux disciplines culturelles et de loisirs organisés dans notre commune est notre plus grand désir.

En créant un "COMITE CULTURE ET LOISIRS", nous avons souhaité avant tout élargir la Commission Municipale vers les Associations Culturelles et de Loisirs fort actives.

Ce comité n'a jamais eu la prétention de se substituer aux Associations, les réunions des 12 septembre et 17 octobre ont permis de lever définitivement toute "ambiguïté".

A l'issue de cette dernière réunion, les membres présents reconnaissaient l'intérêt et l'utilité de l'existence du "Comité Culture et loisirs".

Le Comité Culture et Loisirs établira son propre programme de manifestations artistiques et de loisirs, mais toujours dans un esprit de coopération et de concertation.

La coordination des différentes manifestations facilitera le plein et le meilleur emploi des installations.

HISTOIRE DE L'ART

Nous avons pu obtenir de la Maison de la Culture de Loire-Atlantique une animation destinée aux enfants des Ecoles Publiques et Privées de CE2, CM1, CM2 à compter du **11 décembre et jusqu'au 20 décembre 1989**.

Sous forme de jeux et d'observation, les enfants pourront découvrir des tableaux de grands peintres.

Nous invitons également les jeunes et adultes à une soirée animée par la MCLA le **mercredi 20 décembre à 20H30** dans la petite salle Paul Bouin.

CONCERT DE NOEL

Le **Dimanche 17 Décembre à 15 H**, nous vous proposons un **concert** en collaboration avec l'Ecole de Musique de Basse-Goulaine.

Présentations de la CHORALE de BASSE-GOULAINNE et de la MAITRISE D'ENFANTS du CONSERVATOIRE DE REGION dirigé par Paul COLLEAUX.

IMAGES DE MODE

Le **samedi 20 janvier 1990**, la MCLA présentera un **SPECTACLE de MODE** conçu et mis en scène par Joël JAGOT.

Tous les vêtements ont été conçus et réalisés en 1989 par 70 créatifs dans les ateliers de la MCLA.

Nous y associerons également la commune de la HAYE FOUASSIERE qui a bien voulu accepter une exposition de PHOTOS des vêtements ainsi qu'une vidéo du **8 Janvier au 20 Janvier 1990**.

SPECTACLE DE MODE ET EXPOSITION DE PHOTOS ne peuvent être dissociés.

Il nous faudra poursuivre ces actions.

EXPOSITION D'ART

VIERGE A L'ENFANT DU 15ème SIECLE DE L'EGLISE DE BASSE-GOULAINNE

Du 27 octobre au 4 novembre 1990, cette oeuvre de grande puissance de forme et de coloris sera exposée au Château de SCHALLABURG (près de Vienne en Autriche).

Cette exposition exceptionnelle, organisée conjointement par l'Association des Conservateurs des Musées de Bretagne et des Services culturels du Land de Basse-Autriche et consacrée aux "ARTS DE BRETAGNE" XIVème - XXème siècle permettra à un large public d'apprécier l'oeuvre de notre commune.

Cette très belle sculpture en pierre représentant la Vierge Couronnée allaitant son enfant ne pourra que séduire les visiteurs.

Le volume est beau, accentué par un visage très pur.

A noter également les plis lourds du manteau qui assurent la statue sur sa base., le bleu et le rouge confortant l'influence de la peinture sur la sculpture.

Daniel BURGAUD
Commission Culture & Loisirs

ECOLE SAINT-MARIE

L'arrivée des musiciens de THELEY fut un grand évènement pour les enfants.

La joie des petits en les voyant fut communicative et malgré la fatigue de leur voyage les musiciens se prêtèrent volontiers a leurs jeux.

Ils allèrent même chercher leurs instruments et donneront un concert aux petits, subjugués. Mais à 16h30, il fallut plier bagages en se donnant rendez-vous le lendemain matin.

Nos amis de Theley buvaient le verre de l'amitié avant de partir dans les familles qui les accueillait.

Samedi matin, les enfants les attendaient avec impatience et tous leur offraient les dessins qu'ils avaient faits et un petit souvenir pour les remercier de leur grande gentillesse.

*

LA VIE DES ASSOCIATIONS LA VIE DES ASSOCIATIONS LA VIE DE

AMICALE SAINT BRICE

A l'approche de la nouvelle année nous vous informons qu'au cours de celle-ci, notre traditionnelle kermesse sera remplacée par un dîner suivi d'une soirée dansante. La date retenue pour cette fête est celle du **samedi 24 Mars**.

Notre **assemblée générale** se tiendra courant janvier à une date que nous vous communiquerons prochainement.

Nous adressons à tous, nos :

"MEILLEURS VOEUX POUR 1990"

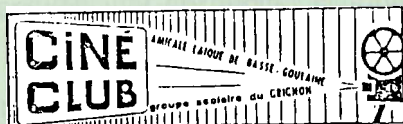
Que cette année qui va commencer apporte à tous le bonheur qu'il souhaite.

Le Bureau

*

AMICALE LAIQUE

Calendrier de nos soirées du deuxième trimestre de l'année 1989-90.



Nous commencerons l'année avec l'oeuvre majeure de **Marcel Pagnol**, *L'eau des collines*, portée au cinéma par **Claude Berri**. Une réussite exceptionnelle, saluée unanimement par la critique. Des interprètes remarquables : Yves Montand bien sûr, mais aussi Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart...

Le genre de film qu'il faut absolument voir sur grand écran (en plus, c'est en scope!). Une sortie idéale pour toute la famille.

1ère partie : **JEAN DE FLORETTE** le vendredi 5 janvier
2ème partie : **MANON DES SOURCES** le vendredi 19 janvier.

Séances ultérieures :

- le vendredi 2 février : **LA TRACE** (en scope également), l'histoire d'un colporteur incarné par Richard Berry.
- le vendredi 2 mars : **LA MOUCHE**, un film fantastique primé à Avoriaz en 1987.

SOIREE CHANSON :

Le **samedi 27 janvier**, nous accueillerons dans la salle Paul Bouin **GILLES SERVAT**. Est-il utile de présenter à Basse-Goulaine le plus célèbre des chanteurs bretons ? Disque d'or avec *La blanche hermine*, le barde révolté des années 70 s'est mué en poète tendre et sensible ; comme l'écrivait Ouest-France à propos de son dernier disque, "La douleur d'aimer", **Gilles Servat a accroché une fleur à son fusil de rebelle**. Mais s'il a changé de look, notre Nantais a gardé tout son punch et sa voix extraordinaire.

SOIREE DETENTE :

Le **samedi 10 mars** ce sera au tour des sections artistiques des amicales laïques du Pallet et de la Chapelle-Heulin de nous divertir tout en nous instruisant sur 18 - 36. **L'histoire en chansons** sur le même principe que pour leur précédent spectacle *La Belle Epoque recto-verso* (qui avait recueilli à Basse-Goulaine un franc succès) ces artistes amateurs alterneront textes et chansons, de la Grande Guerre au Front Populaire, du charleston au tango. Au total 2 heures 1/2 de spectacle, 35 à 40 chansons et la bonne humeur assurée.



*
* * *
* * * * *
* * * * *



LA PEEP

Fédération de Parents d'Elèves de l'Enseignement Public
PEEP Président National J.HUI

Collège des Savarières

Le collège fonctionne, cette année, avec 36 professeurs pour un effectif de 584 élèves (305 filles et 279 garçons) répartis en 23 divisions :

- 6 classes de 6ème
- 6 classes de 5ème
- 4 classes de 4ème
- 7 classes de 3ème

L'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public a tenu son Assemblée Générale le 12 Septembre, le bureau a été renouvelé comme suit :

Présidente : Danielle DUMONT	32, rue de la Razée BASSE-GOULAIN	Tél 40 06 05 03
Secrétaire : Katharine PONTUS	4, pl. de l'Eglise ST SEBASTIEN	Tel 40 80 74 71
Trésorière : Arlette BROSSAUD	11, r. des Pâtures ST SEBASTIEN	Tel 40 80 00 27

Comme chaque année, la P.E.E.P. sera présente lors des Conseils de Classe et deux parents siégeront lors des réunions du Conseil d'Administration.

N'hésitez pas à contacter les responsables pour les informer de vos difficultés, ils seront vos interlocuteurs auprès de l'Administration du Collège ou de l'Association Départementale P.E.E.P. qui rencontre fréquemment l'Inspecteur d'Académie.

Le Congrès Régional se déroulera le 20 Janvier 1990 à ANGERS ; faites nous connaître vos intentions pour l'organisation du déplacement. Merci.

D.DUMONT

Lycée de la Herdrie

Avec la création du lycée de Basse-Goulaine une nouvelle association PEEP est née. Pour défendre vos aspirations de parents responsables n'hésitez pas à contacter un de ses représentants.

Président	Gérard SEGALOU	Tel 40 06 01 48
Secrétaire	Gérard COURET	Tel 40 03 08 56
Trésorier	Marcel HUCHET	Tel 40 03 30 40

*
* * *

A.P.E.L.

DES ECOLES SAINT BRICE ET SAINTE MARIE

Notre traditionnelle soirée "choucroute" qui s'est déroulée le 18 Novembre dans la salle Paul Bouin a été une réussite.

Autour de nos amis Allemand de Theley étaient réunis :

- Madame et Monsieur Poignant, notre Maire
- Le Père Beurel, notre Curé
- de nombreux membres du conseil municipal du comite de jumelage de l'amicale Saint-Brice.

Les parents, les enseignants et tous les amis de notre école.

La présence de nombreux enfants a contribué à faire de cette soirée un moment de fête et d'amitié.

Le bénéfice ira au budget "classe de neige" et "sorties scolaires" de notre école.

Grâce à la présence de tous, cette soirée fut surtout le plus beau témoignage de la solidarité que nous voudrions voir se développer pour nos enfants dans notre école, notre village et l'Europe de demain

Marie-Pierre GROS
Présidente A.P.E.L.

*
* * *
* * * * *

O.G.E.C.

DES ECOLES SAINT BRICE ET SAINTE MARIE

Cette année le séjour en classe de neige pour 68 de nos enfants, se déroulera du 26 Février au 10 mars 1990, à GUCHEN (Pyrénées).

Monsieur Maillet nous a présenté à l'aide de diapos les différentes activités envisagées pendant ce séjour dont une étude du milieu qui passionnera nous n'en doutons pas les enfants.

L'apprentissage du ski pour certains d'entre eux, et les prouesses des initiés, nous laissent présager bien des plaisirs.

Les associations APEL et OGEC ont oeuvré afin que le coût du séjour soit le moins lourd possible pour les familles concernées.

La richesse, tant au niveau des acquis scolaires, culturels et humains, acquise lors de ces séjours, sont autant de motivations qui nous incitent à continuer dans ce sens.

Alors nous souhaitons par avance, un excellent séjour à toutes et à tous.

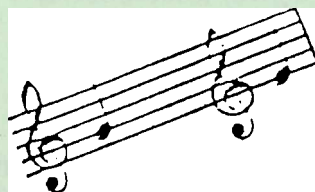
Nous vous rappelons que les inscriptions pour la prochaine rentrée débuteront dès le mois de janvier, veuillez contacter :

ECOLE SAINT-BRICE :	Madame THIBAUT	40 03 52 78
ECOLE SAINTE MARIE :	Madame DAUBISSE	40 06 04 15

BUREAU O.G.E.C.

*
* * *
* * * * *

CHORALE LITURGIQUE



Nous préparons activement la fête de Noël.

Venez nous rejoindre :
les mercredis soirs de 20 h à 21 h 30
Salle de la maison paroissiale

*
* * *
* * * * *

THEATRE et LOISIRS

Des dates à retenir

Samedi 3 Février
Dimanche 4 février
Vendredi 9 Février
Samedi 10 Février
Dimanche 11 Février

La troupe théâtrale de Basse-Goulaine reprend le grand succès qui a marqué ses débuts en 1975 :

J'Y Sais... J'Y Reste !

Vous ne voudrez pas manquer l'occasion de vous divertir en venant voir ou revoir l'un des plus grands contemporains (plus de 2 000 représentations).

Cette comédie irrésistible de drôlerie et de bonne humeur sera jouée au profit d'oeuvres humanitaires et sociales.

A bientôt... **Bonnes fêtes de Noël et de fin d'année, et...**
Rendez-vous salle Paul Bouin en Février 1990.

*
* * *
* * * * *

COMITE DE JUMELAGE

DE BASSE-GOULAIN

Le Comité de jumelage réuni en C.A. le 13 octobre dernier a choisi Madame Renée CADORET comme présidente.

Vous trouverez ci-après la composition du bureau :

Présidente :	Mme R. CADORET
Vice-Présidents :	MRS L. LE SAYEC - Mr J. LE MAUR
Trésoriers :	MRS M. BERTIN - M. GANUCHAUD
Secrétaire de Coordination :	Mme R. LE BIDEAU
Secrétaires :	Mr C. DEBORD - Mme Y. POIRIER

Afin de faciliter les contacts avec tous les membres du comité, il a été décidé de créer une permanence tous les vendredis soir à 18 heures à l'ancienne maternelle. Les membres du bureau seront à l'écoute de tous les adhérents présents et futurs.

Nous aimerions que cela devienne une rencontre spontanée, sans motif précis, ceci afin de mieux nous connaître et d'entretenir des relations amicales porteuses de fruits vers l'amitié franco-allemande.

L'amitié porte en elle l'essence même de la réussite de nos échanges.

Nos projets pour l'année 1990 :

- **Notre fête du 17 mars**

Nous sommes glaneurs de toutes les idées pour que cette fête soit une réussite. N'hésitez pas à nous rencontrer (toujours les vendredis soir à 18h).

- **Semaine du 28/4 au 2/5**

Ce sera le retour de jumelage à THELEY. Ce déplacement s'inscrira dans le cadre d'une semaine culturelle franco-allemande organisée à THELEY du 27 avril au 8 mai.

A noter que le retour d'anniversaire du jumelage s'effectuera à Basse Goulaine l'année suivante.

Projets des associations :

Une philosophie générale concernant l'aide aux associations pratiquant les échanges est à l'étude. Là encore, nous serions heureux de connaître les avis.

Il est évident que les questions financières nous obligeront à faire des choix que nous aimerions aussi équitables que possible, en tenant compte du dynamisme des associations et de leur situation.

Les jeunes :

Un vice-président pour les jeunes a été nommé dans le bureau.

Les jeunes seront les actifs du comité de jumelage de demain d'où, l'importance de ce groupe.

Ils n'ont pas actuellement une situation établie qui leur permette des frais, même légers. C'est pourquoi, il nous importe de les aider dans la mesure de nos moyens. En échange, nous comptons sur leur présence et leur dynamisme.

Adhérez et venez nombreux nous rejoindre, sans exclusive, seule l'amitié sera notre fil conducteur.

Le Bureau

*
* * *
* * * * *

CLUB DES JEUNES

Nous venons de recomposer le Bureau dans l'espoir de relancer le Club. Nous formons une équipe ouverte et prête à parler avec vous, pour cela il suffit de venir nous voir.

Nous débutons nos activités par une soirée qui aura lieu au Zodiaque début Janvier 1990, en espérant que vous viendrez nombreux.

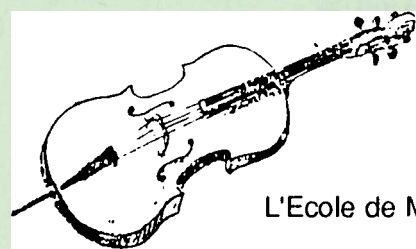
Nous allons créer de nouvelles activités et nous souhaitons que des animateurs viennent nous y aider.

Nous espérons avoir de vos nouvelles.

Vous pouvez nous joindre au 40 06 08 54 après 18 heures Mr PERRIGAUD Yannick.

Le Bureau :

Président :	Perrigaud Yannick
Vice-Président :	Doussin Nicolas
Trésorier :	Gautier Bertrand
Vice-Trésorier :	Guibert Jean-Michel
Secrétaire :	Perrigaud Murielle
Vice-secrétaire :	Bouron Christelle
Organisateur :	Gautier Bertrand
Animateurs :	Thibault Stéphanie Thierry Perrigaud



ECOLE DE MUSIQUE

L'Ecole de Musique a tenu le 17 novembre son assemblée générale annuelle.

Au cours de cette réunion, le bilan de l'année écoulée a été fait ainsi que celui de la rentrée, ce qui a permis de rappeler les diverses manifestations organisées par l'Ecole et de noter l'augmentation du nombre d'inscrits, avec la diversification des activités concrétisée dans le chœur d'enfants.

Pour l'année 1989-1990 nous projetons de suivre le même rythme de manifestations : un petit concert au cours du premier trimestre, un autre plus important au deuxième trimestre, une audition fin janvier, une autre fin juin, la participation de la chorale à diverses occasions, une animation lors de la fête de la musique.

Les appels aux volontaires ont été entendus et de nouvelles personnes vont donc participer au travail de bureau, compensant ainsi les départs.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez prendre contact avec :

MOREAU Michel	15 r. de la Prise	Tél. 40.03.53.73
NOEL Jean-René	21, rue de la Fresnaie	Tél. 40.06.02 07
HERY Claudine	Impasse des Rouleaux	Tél. 40 06 03 96
TUFFREAU Geneviève	Allée de la Basse Lande	Tél. 40 03 22 06

Les fonctions des autres personnes élues : Mr RADAFY Adolphe, Mme PEROCHEAU Mie France, Mme LANOE Armelle, seront déterminées à la prochaine réunion.

*

BOUQUET D'AUTOMNE

Faisons brièvement le bilan des sorties et manifestations du Club en 1989

Sorties

- 7 mars :	Inter Clubs à la Rabatelière (Vendée)
- 12 avril :	Floralies à la Tranche s/Mer (Vendée)
- 17 Mai :	Visite d'un sous marin à Saint-Nazaire
- 7 Juin :	Journée à l'île d'Yeu
- 6 Juillet :	Visite du Moulin des Justices en Vendée
- 24 août :	Croisière sur la Sèvre
- du 1er au 10 Septembre :	Séjour à Roquebrune (Var)
- 13 septembre :	Inter Clubs à l'île de Ré
- les 25 et 26 novembre :	Exposition-vente des travaux du Club
- 9 Décembre :	Participation à l'action TELETHON
Pour clore l'année :	"Noël Alsacien" à Vannes.

A tous nous présentons nos **MEILLEURS VOEUX.**

M.P.

*

COMITE INTER-SOCIETES

CALENDRIER AUTOMNE-HIVER 1989-1990

DATE	TYPE	ORGANISATEUR
02.12.89	Duo Guitare-Violoncelle	Ecole de Musique
08.12.89	Ciné Club	Amicale Laïque
09.12.89	Soirée Noël	A.C.B.G.
16.12.89	Boxe Française - Rencontre	Amicale Amicale Laïque
22 au 31.12.89	Tournoi Tennis Jeunes	Tennis
24.12.89	Cyclo-Cross	Avenir Cycliste
05.01.90	Ciné-Club	Amicale Laïque
12.01.90	Galette des Rois	Tennis
19.01.90	Ciné Club	Amicale Laïque
20.01.90	Concours de Belote	ACBG
27.01.90	Soirée Loto	APEL
30.01.90	1ère Audition	Ecole de Musique
02.02.90	Ciné-Club	Amicale Laïque
03.02.90	Soirée Loto	ACBG
3 - 4 - 9 -		
10-11.02.90	Théâtre	Théâtre & Loisirs
10.02.90	Concours de Belote	AFN
19 au 24.02.90	Stage Jeunes	Tennis
02.03.90	Ciné-Club	Amicale Laïque

*



une **PORTE-OUVERTE**
le 31 Mars et 1 Avril 1990
à l'Atelier d'Art où
vous découvrirez les joies du :

CARTONNAGE
PEINTURE SUR SOIE, COTON, SATIN
TRICOT, CROCHET
POTERIE
DENTELLE DE LU XEUIL
BRICOLAGE

Adhésion Annuelle de 50 F à 100 F.
Renseignement au Zodiaque le samedi de 9h à 12h ou téléphoner 40 03 59 52 ou 40 06 07 94.

*



LES EXTRA-PEDESTRES DE BASSE-GOULAIN

CALENDRIER DES SORTIES
DU 1.1.1990 au 31.3.1990

LIEU DE RENDEZ-VOUS : PARKING "SALLE VERTE"

DATES	HEURES DE R.V.
Dimanche 21 Janvier 1990	8 H
Samedi 10 Février 1990	13 H 45 (suivie p/GALETTE DES ROIS)
Samedi 3 Mars 1990	13 H 45
Samedi 24 Mars 1990	13 H 45

Le Président
Vital GALLARD



AMICAL CLUB CYCLOTOURISME (A.C.C.T.)

L'Amical Club Cyclotourisme vous propose chaque week-end, des randonnées. Départ du Club, 10, rue Busson Billault.

Grand parcours (60 à 70 km)	départ à 8 H 30 le dimanche
Moyen parcours (40 à 60 km)	départ à 8 H 30 le dimanche
Petit parcours (30 à 40 km)	départ à 9 H le dimanche
Tous les samedis départ à 14 H pour une sortie d'environ 50 km	

PROJETS POUR 1990

- Tour du Mont Blanc en cyclo-camping (Juillet 90)
- Découverte de la Vallée d'Aure (randonnées pédestres et à bicyclette) (29/7 au 4/08/90)
- Semaine Fédérale à Mazères sur Salat (5/08 au 12/08/90)

DATE à RETENIR

- Galette des rois le 13/01/90

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU POUR 1990

Président	M SAULNIER Christian	40 03 56 34
Secrétaire	M DEBORD Christian	40 03 55 04
Trésorier	M ARCHIDOIT Jean	40 03 58 90
Responsable communication	M GRAVOUILLE Louis	40 06 03 92
Responsables sorties du samedi	Mlle BOUTIN Bernadette	40 06 03 75
	Mme HEAS Juliette	40 06 01 73
	Mme ROY Mie Annick	40 03 57 30
Responsables parcours randonnées	M CLEMENT Pierre	40 03 46 13
	M MATHE Michel	40 06 05 51
Responsable "vélo tout terrain" (VTT)	M DEBORD Christian	40 03 55 04

L'ACCT VOUS PROPOSE UNE NOUVELLE ACTIVITE : LE VTT (voir page suivante)

B.C.B.G.

Basket-Club de Basse-Goulaine

Le B.C.B.G. ???

* une équipe de bénévoles pour laquelle, s'investir a un sens :

- 160 Sociétaires
- 144 joueurs et joueuses répartis en 13 équipes allant des Poussins aux Seniors et une Ecole de Basket de laquelle jailliront les "Vedettes" de demain.
- un partenariat avec ses Sociétaires, parents ou amis, mais également avec tous ceux qui, de près ou de loin, se sentent concernés par la Vie Associative sur BASSE-GOULAIN;

* A ce sujet, nous ne saurions que trop remercier une fois encore tous ceux qui ont bien voulu participer à l'essor du B.C.B.G. et, en particulier :

L'Union des Commerçants de Basse-Goulaine
Le Salon de Coiffure "Elégance"

A l'ensemble de nos Sociétaires et Amis, nous proposons une rencontre chaleureuse lors, de la manifestation traditionnelle de la Galette des Rois qui, aura lieu le

Vendredi 12 Janvier 1980 à 18h30 - Salle Saint-Brice

et lors de laquelle, ils pourront se procurer une photo des différentes équipes de la Saison 1989/1990.



VOUS AIMEZ

LE SPORT

LE VELO

LA NATURE

C'EST LE VTT QU'IL VOUS FAUT

RENSEIGNEMENTS ;

M DEBORD Christian

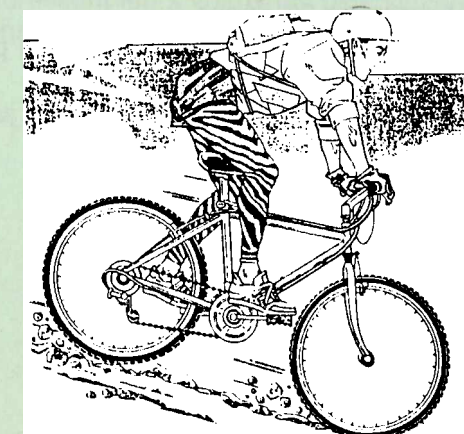
tel 40 03 55 04



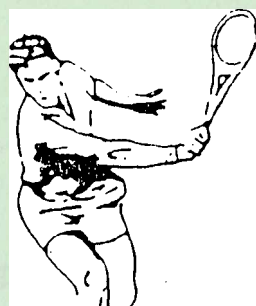
AMICAL CLUB CYCLOTOURISME
(A.C.C.T.)

VOUS PROPOSE

UNE NOUVELLE ACTIVITE



T
C
B
G



TENNIS CLUB

BUREAU JEUNES

Il ne faut pas seulement leur en promettre, à nos jeunes sportifs. Ils poussent, ils poussent, refusant l'idée d'être simplement à la remorque d'une organisation, préférant celle de se prendre en charge, assumer ses responsabilités : en un mot : participer. C'est une démarche tout à fait nouvelle, qui non seulement n'a pas déplu aux dirigeants du TCBG, mais les a amenés à leur offrir la possibilité de réaliser cette action très positive. Le 18 novembre, il était donc procédé aux élections de ce Bureau Jeunes. Qu'il soit le bienvenu.

Président : David NICAISE
Vice-Président : Bertrand LE BOURHIS
Secrétaire : Florent PAIRE

L'apprentissage des reponsabilités garantit la perennité et la richesse d'un club en constante évolution.

LE POINT SUR LA MARCHÉ DU CLUB

"Celui qui renonce à être le meilleur cesse déjà d'être bon"

par son souci permanent d'améliorer la qualité de ses actions sportives, le TCBG arrive à la 8ème place dans le classement de la ligue des Pays de Loire ! Le cap des 300 adhérents est pratiquement atteint.

TENNIS LOISIRS :

Le Défi, c'est partil : et avec une formule améliorée : un concours interne comportant 2 classements distincts :

- l'un par matches gagnés
- l'autre au nombre de matches joués.

ANOTER :

TOURNOI JEUNES "open" : 22-23-24 décembre :
catégories : benjamins/benjamines - minimes garçons/filles

adresser **AVANT LE 17 DECEMBRE 89** l'inscription accompagnée obligatoirement de :
- photocopie de certificat médical et licence
- chèque de 20 francs
- enveloppe timbrée à l'adresse du participant

à Mademoiselle FOUCHER, juge arbitre
18, rue Gabriel Goudy
44200 NANTES
Tél. 40 75 26 92

RETROSPECTIVE TOURNOIS :

De succès en succès au Tennis Club
(pour le Comité de Tournoi Yvon SAULNIER)

Tournoi de Mai : 72 participants
Septembre : 74
Novembre : 75

la passion est de mise au T.C.B.G. comme nous l'a démontré le tournoi de double qui a eu lieu les 1er, 4 et 5 novembre. Celui-ci permet de constater l'intérêt que portent les adhérents du tennis loisirs et compétition aux tournois internes. Cet engouement s'est ressenti sur les courts où de nombreux matches se sont disputés au meilleur des 3 sets.

Le samedi soir, après le buffet froid qui rassemblait un bon nombre de participants, un match "Démonstration" composé de 4 joueurs et joueuses des équipes premières, se déroula dans une ambiance très chaleureuse.

RESULTATS

Double mini-jeunes (8-12 ans)	: Vainqueurs	- Caroline HURVOY et Fabien MOELLIC
	: Finalistes	- Sophie TREILLAT et Alexandre OLIVIER
Double jeunes (13-15 ans)	: Vainqueurs	- Kristina SAULNIER et Nicolas GAUTIER
	: Finalistes	- Frédérique OLIVIER et Karim ARAISSIA
Double dames	: Vainqueurs	- Véronique LECAMP et Stéphanie CHENITZER
	: Finalistes	- Chantal ROLLAND et Marie-Thérèse DESPROGES
Double messieurs	: Vainqueurs	- Florent PAIRE et Bertrand LE BOURHIS
	: Finalistes	- Christophe GAUTIER et Stéphane BERNARD
Double mixte	: Vainqueurs	- Lydie MARCHAIS et Christophe GAUTIER
	: Finalistes	- Frédérique OLIVIER et Bertrand LE BOURHIS

- Après les fêtes, le point à mi-année sur les équipes disputant actuellement le championnat d'hiver.

DANS LE CADRE DU JUMELAGE THELEY/BASSE-GOULAIN

Préparons-nous à accueillir, durant les vacances de Noël, un groupe de 13 jeunes allemands de Theley, hébergés par quelques familles du tennis, et qui participent au stage de fin d'année.

ET LES VOEUX

Le Président Loïc Pairé et son (ou plutôt ses bureaux : Adultes et Jeunes) vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de Noël, et vous adressent leurs voeux les plus sincères et les plus amicaux pour la Nouvelle Année que nous allons vivre ensemble.

Pour le Bureau
Antoine BLANCHARD

*
* * *
* * * * *

VOLLEY-BALL

Amis sportifs et amateurs de volley-ball, nous vous signalons que la section volley de l'Amicale Laïque a repris ses activités pour la saison 89-90.

L'entraînement a lieu tous les vendredis à partir de 21 heures dans la salle

omnisports.

Si vous désirez nous rejoindre ou obtenir des renseignements :

Yvon OLIVIER 40 06 06 13

*

GYMNASTIQUE ENFANTS

Les cours ont repris depuis Septembre.

Nous accueillons les enfants de 4 à 9 ans tous les mercredis

dans la salle du "Zodiaque" (face P.T.T.)

Pour tout renseignement :

Catherine LE BRAZIDEC 40 06 04 26

Bernadette DAGAN 40 06 08 55

Christine METAYER 40 03 53 68

*

A.D.G.E.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN
(Cours adultes)

La Forme!...

Tout un programme!...

Plus qu'une gymnastique, c'est une véritable détente, venez retrouver souplesse et endurance.

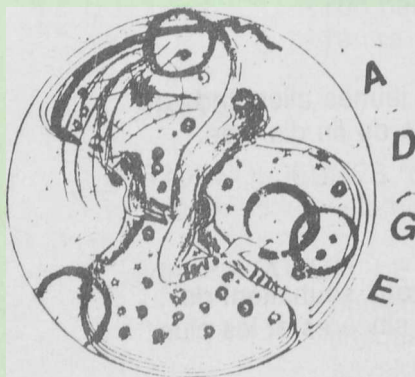
Renseignements et inscriptions:

Salle du Zodiaque, horaires en salle.

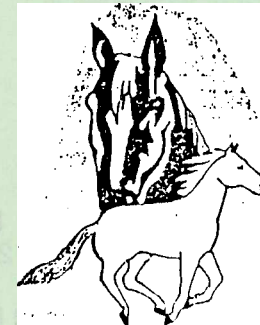
Cotisations annuelles 200 FRS

Nouveau cours de Jazz pour 13 à 16 ans mixtes.

*



ASSOCIATION DES AMIS DU CHEVAL



Heureux Evènement pour l'Association des Amis du cheval et du poney!

Le Centre Equestre du Bois Brûlé à Basse-Goulaine est né depuis un mois et la maman, pardon la monitrice, est très heureuse, bien que fortement occupée avec tous ses cavaliers, ses chevaux et ses poneys.

Les amis du cheval et du poney se félicitent de cette activité qui se déroule avec sérieux dans une ambiance sympathique.

Pour tout contact avec l'association : Tél. 40 34 97 32
avec le centre équestre : Tel. 40 34 21 62.

*

ATHLETIC-CLUB DE BASSE-GOULAINNE

A.C.B.G.

Siège Social : Rue Busson Billault 44115 BASSE-GOULAINNE
Correspondant : Hubert GANACHAUD Tel. 40.06.07.45

Saison 89 - 90

Objectif : Renforcer la formation des jeunes joueurs

Développer le sens tactique, les qualités techniques du joueur afin qu'il prenne un plaisir maximum à pratiquer son sport favori. Partant de ce constat, l'A.C.B.G. s'est fixé comme objectif cette saison de privilégier et de renforcer la formation des équipes jeunes (débutants à cadets).

De jeunes joueurs du Club ont été envoyés en stage d'animateur afin qu'ils se familiarisent aux techniques d'entraînement et d'encadrement de groupes.

Ils vont ainsi consolider l'équipe d'éducateurs déjà en place, équipe qui a été scindée en deux, débutants - pupilles d'une part, minimes - cadets d'autre part.

L'évolution de l'encadrement devrait ainsi pleinement profiter à nos jeunes espoirs, qui ont participé au cours des vacances de la Toussaint à un stage programmé par l'A.C.B.G.

Animation et éducation par le sport restent bien le souci des dirigeants de l'Athletic-Club de Basse-Goulaine.

*



VESTIAIRE

Le vestiaire est ouvert à tous, les jeudis de 15 h à 17 h à la Vieille Cure. Nous acceptons tous vêtements en bon état et vous remercions de vos dons.

J. CHAMPAIN M. RICHARD M. BODIN

*

SECOURISME

Notre association est régie par la Loi 1901 à la date du 1er Juillet 1977 à la Préfecture de NANTES et inscrite au journal officiel sous le numéro 739. Elle a maintenant 12 années d'activités.

Son vaste programme s'étend sur tous les départements avec des postes de secours et la formation du Brevet National (BNS)

Lors de l'assemblée générale du 8 septembre 1989, suite à la démission du Tiers sortant, nous avons constitué un nouveau Bureau:

Président :	Madame MINGUET
Vice Présidente :	Madame BLANCHARD Marie-Paule
Secrétaires :	Melles BESLAND Carole et LUCAS Béatrice
Trésorier :	Monsieur LEMAITRE André
Trésorier Adjoint :	Monsieur RABALLAND Lionel

*

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Antenne de BASSE-GOULAINE

Pour que Noël n'oublie personne ...

Le secours populaire de Basse-Goulaine organise, le mercredi 20 Décembre, sur le marché, une vente de gui et de houx.

En décorant votre maison pour Noël, votre participation nous permettra d'aider les plus défavorisés de la commune.

*

BOURSE AUX VETEMENTS



L'année 89 se termine pour notre association avec la bourse aux jouets et sport d'hiver.

Nos activités de l'année se sont déroulées dans les meilleures conditions. A l'occasion de notre Bourse Automne, nous avons eu en dépôt : 1273 vêtements, c'est-à-dire le travail et l'organisation nécessaires pour mener à bien ces activités. Cela se fait grâce à des bénévoles dynamiques.

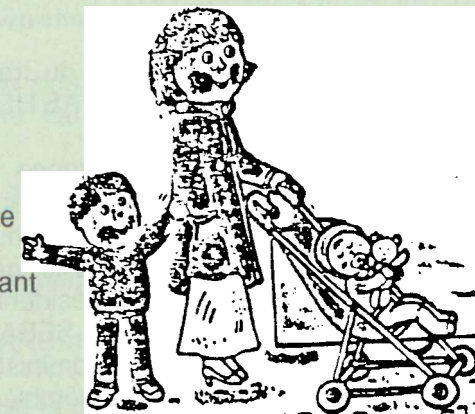
Durant ces journées de dépôt et vente de vêtements d'occasion, les responsables ont à coeur de trier tous les vêtements donnés et de les distribuer à différentes associations : secours populaire, paralysés etc..

Notre prochain rendez-vous : Printemps 90.

Pour tous renseignements : Tel. 40 06 02 40-40 34 39 90

*

UNE TRAVAILLEUSE FAMILIALE CHEZ VOUS



- Si une naissance est attendue au sein de votre foyer,
- si vous êtes surmenée,
- si vous êtes malade ou déprimée,
- si vous êtes veuf(ve) ou que vous assurez seul(le) la charge de vos enfants,
- si un problème particulier se pose (enfant handicapé - enfant malade vous obligeant à des déplacements fréquents ou à une surveillance constante, etc...)

VOUS POUVEZ, PEUT-ETRE BENEFICIER DE LA PRESENCE MORALE ET TECHNIQUE DE LA TRAVAILLEUSE FAMILIALE

VOUS ETES...**OUVRIER, EMPLOYE, ARTISAN**, sous certaines conditions, la Caisse d'Allocations Familiales délivre une prise en charge.

VOUS ETES...**AGRICULTEUR, OUVRIER AGRICOLE** ou tout autre profession PARA AGRICOLE sous certaines conditions, la Mutualité Sociale agricole délivre une prise en charge.

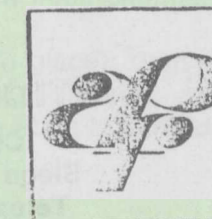
VOUS DEPENDEZ D'UN **REGIME PARTICULIER** (E.D.F. - S.N.C.F. - P.T.T. -etc...) faites également une démarche près de nos responsables. En effet, certains régimes prennent en charge les interventions des Travailleuses Familiales.

Pour tous renseignements, adressez-vous à :

Madame NICCOLI Tél : 40 06 01 16
Madame VOLLARD Tél : 40 03 58 16

*

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE



FONDEE EN 1933 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
GROUPEMENT DES HANDICAPES MOTEURS
ET DES PARENTS D'ENFANTS HANDICAPES MOTEURS

La collecte de textiles 1989 a été encore plus fructueuse que les années passées. 902 tonnes, sur la Loire-Atlantique, soit une augmentation de 20 Tonnes par rapport à 1988.

Pour Basse-Goulaine, cela se traduit aussi par une augmentation en volume. L'an passé, 66 m3, cette année environ 85 m3.

L'A.P.F. vous remercie pour ce geste que vous avez fait pour tous ceux et toutes celles qui pourront en être les bénéficiaires.

L'OPERATION CONTINUE

Monsieur RAVAUT, Directeur de la Grillonnais, continue chaque année, à mettre à notre disposition ses locaux où durant l'année 1990, NOUS POURRONS STOCKER nos textiles qui ne nous semblent plus utiles.

Renseignements : R. COLLET Tél. 40 06 02 94

*

FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES
DU TRAVAIL ET DES HANDICAPES
(Union Banlieu sud)

Les accidentés du travail et handicapés se sont réunis le dimanche matin, salle de la Croix Blanche à ST SEBASTIEN, sous la Présidence de Monsieur LOQUET, Secrétaire Départemental.

Nous honorèrent de leur présence :

- Mr Yves Laurent, Conseiller général et MAIRE de ST SEBASTIEN, accompagné de deux conseillers municipaux.
- Mr Serge POIGNANT, conseiller général et Maire de BASSE-GOULAIN
- Mr Auguste FOURRIER, Président d'honneur de notre Section.
- Mr le Dr DOUILLARD de ST SEBASTIEN - Docteur Conseil de la Fédération
- Mme Paulette BUSSON, administratrice départementale.

Le vote de l'Assemblée a reconduit le Bureau qui avait été élu en 1988 à l'exception de Mr BOURSIER, trésorier, qui a été remplacé par Mme LEBASTARD.

Comme à l'accoutumée, l'Assemblée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, clôturée par un repas fraternel de 160 personnes.

Il a été rappelé que la vie de la Fédération est l'affaire de tous ses membres et que ceux-ci doivent participer activement aux initiatives lancées par ses dirigeants, notamment au PROJET "ELAN" qui a pour objectif d'accroître l'importance de la Fédération pour qu'elle puisse avoir plus d'influence près des Pouvoirs Publics lorsqu'il y a des décisions à prendre pour améliorer la condition du Handicapé.

Le projet "ELAN" est une action de sensibilisation en FRANCE sur le Handicap, l'accident et la prévention. Dans ce cadre il sera présenté gratuitement 3 Films vidéo (durée totale 1h avec 15 mn de débat) :

- 1) La vie sans souci de la naissance au 3ème âge.
- 2) La prévention à l'école, sur la route, au travail et à domicile.
- 3) L'accident et les résultats.

Ces films seront passés à notre prochaine réunion qui aura lieu le
Dimanche 7 Janvier 1990 de 9h à 11h
Salle Ex. maternelle face Mairie

Votre section est à la disposition des assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants droit, pour tous renseignements sur vos droits, pour la défense de vos intérêts et la façon de procéder à l'établissement de vos dossiers et réponses aux caisses d'assurances sociales et agricoles ainsi que divers organismes administratifs.

Section de ST SEBASTIEN S/LOIRE - 89, rue des Déportés Tél 40 34 34 50

LIGUE NATIONALE FRANCAISE CONTRE LE CANCER

COMITE DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

Siège Social : 6, allée Duguay Trouin - 44000 NANTES

Téléphone : 40 35 21 50 - C.C.P. Nantes 2349-81 Y

La ligue contre le cancer, Association reconnue d'utilité publique oeuvre pour aider les malades, mieux informer le public et contribuer à faire avancer la recherche.

Pour Noël, le Comité de Loire-Atlantique a souhaité organiser une opération sur tout le Département avec la contribution des commerçants.

"POUR NOEL 2 FRANCS CONTRE LE CANCER"

L'Association des Commerçants et artisans de Basse-Goulaine a accepté spontanément, de participer à cette opération.

Depuis le 1er décembre et jusqu'au 31 Décembre, des troncs sont à disposition chez les commerçants, une affiche mentionnant la participation de ceux-ci.

Pour que cette opération soit une réussite, le Comité Départemental de la ligue contre le cancer a besoin de votre soutien, de votre générosité et vous en remercie.

Le Délégué Communal
R.COLLET

*

C.O.D.E.R.S. 44

Comité Départemental de la Retraite sportive

Vous êtes en retraite depuis peu, ou vous le serez prochainement.

A l'atelier ou au bureau, vous avez vécu une carrière parfois trépidante, le plus souvent passionnante.

Au cours de votre vie professionnelle, vous avez cotoyé quantité de personnes. Des liens de camaraderie, voire même d'amitié, se sont ainsi noués.

Et puis ! LA RETRAITE !

C'est la CASSURE, la PAGE qui se tourne ! brusquement c'est le vide autour de soi, le désœuvrement brutal !

Le C.O.D.E.R.S. 44, affilié à la FEDERATION FRANCAISE DE LA RETRAITE SPORTIVE, vous attend.

Organisme créé en Janvier 1989, à l'instigation de la JEUNESSE et des SPORTS et de quelques retraités dynamiques, il a établi et exécuté, au cours de ses huit premiers mois d'existence, un programme de disciplines sportives collectives qui a recueilli la participation enthousiaste de ses adhérents, dont le nombre, modeste au départ, s'est notablement accru.

Le C.O.D.E.R.S. 44 n'a coloration ni politique, ni confessionnelle. Il s'ouvre à tous les retraités ou pré-retraités du Département, quelle que soit leur origine et leur condition sociale.

Téléphonez-nous (heures des repas, sauf samedis et dimanches).

Secrétariat : 40 20 38 57

Bienvenue à tous.

S.P.A. de L.A.



ALERTE AUX VOLS

de chiens de petite taille et de valeur (yorks, spitz, etc.)

Les plaintes s'accroissent à la S.P.A. - Aidez-nous en témoignant et en nous communiquant vos plaintes.

Les vols ont lieu : sur les parkings dans des voitures fermées (bris de glace), dans des jardins clos, aux pieds du maître dans la rue. Même les chiens tatoués sont volés.

Tout achat d'un chien doit s'accompagner de la remise du carnet de santé et de la carte de tatouage. Sinon l'acheteur peut être accusé de recel, si le chien a été volé.

L'association "Loire et Divatte" organise en Haute-Savoie son séjour de ski adultes.

Du lundi 25 décembre au soir, au mardi 2 janvier au matin.

Dans un hameau, le chalet est situé près de Saint Gervais à 1450 m d'altitude.

Possibilités de skier sur le col de Veza, les Houches, les Contamines.

Le prix de ce séjour est de 1 800 F, seules les remontées mécaniques sont à votre charge soit 90 F par jour.

les inscriptions sont à envoyer à Chantal DRENETEAU - Le Tertre 49270 La varenne Tel. 40.98.50.40

L'A.N.P.E. de NANTES CARNOT communique :

VOUS AVEZ 16 à 25 ANS
 VOUS ETES à la RECHERCHE d'UN EMPLOI
 VOUS VOULEZ des INFORMATIONS sur les formations professionnelles
 les mesures pour l'emploi qui vous permettront d'acquérir une qualification professionnelle

PRESENTEZ-VOUS aux PERMANENCES :
 Le 2ème MARDI du mois de 9h à 12h Mairie de ST JULIEN DE CONCELLES
 Le 4ème MARDI du mois de 9h à 12h Mairie du LOROUX BOTTEREAU

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le ramassage des objets encombrants s'effectue par le service de la Mairie, le premier Mardi du mois.

RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes gens nés en **Octobre, Novembre, Décembre 1972** doivent se présenter en Mairie du 2 au 31 janvier 1990 (sauf le samedi matin) munis du livret de famille de leurs parents afin de se faire recenser militairement.

VACCINATIONS

Une séance gratuite de vaccinations a lieu le **premier mercredi de chaque mois.** (Tétracoq - D.T. Polio - Tétanos - Oreillons - Rubéole) Enfants et Adultes. au **Centre Social 156, rue du Grignon.**

En ce qui concerne les vaccinations contre les oreillons et la rubéole il est préférable de s'inscrire ou de téléphoner à la Mairie auparavant.

OBJETS PERDUS

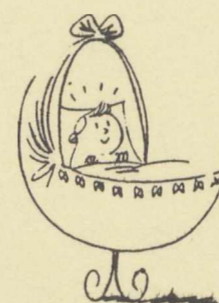
Une gourmette en or a été perdue sur la Commune, Tél. à la Mairie.

Un échange de veste (blazer bleu) a eu lieu lors d'un mariage à la salle Paul Bouin, au mois de Juin, tout renseignement à la Mairie.

Recherche Vélo homme, couleur rouge, s'adresser à la Mairie.

NOTRE CARNET

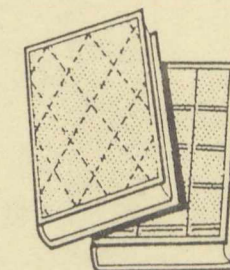
NAISSANCES



Erwan ABILLARD - 5, rue des Rivaudières
 Benoît ERAGNE - Chemin du Hamelin
 Anaïs BABONNEAU - 20, rue de Vendée
 Lucie BOUCHET - 12, rue des Vanniers
 Héloïse TESSIER - 9, imp. du Calvaire
 Anna GARCIA - 15, rue de la Chataigneraie
 Céline GENIN - 10, rue du Tertre
 Tanguy DURET - 64, rue du Hamelin
 Manuel GARCIA-MELGARES - 1 imp. de la Grillonnais
 Mallory BERNARD - 86, rue de la Cassardière

MARIAGES

Pascal GABORIT ST ETIENNE DE M. M. & Annie GIRAUD Les Landes de la Plée
 Hervé LE POSTEC & Emmanuelle LE FLOCH - La Razée
 Guy BECOT ST SEBASTIENS/LOIRE & Mie Odile HERY - La Jarnigarnière
 Thierry REMAUD & Muriel LEBEAU - rue Maurice Ravel



DECES

Marie-Louise GUILBEAU Vve SAUPIN - 77 ans - rue de la Croix des Fosses
 Charles FONTENEAU - 66 ans - 387, rte des Landes de la Plée
 Germaine JAMONNEAU - 87 ans - 28, place Saint-Brice
 Emilia JUTEAU Vve DURET - 82 ans - 26, rue du Poitou
 Joseph CHAMPAIN - 72 ans - 20, avenue des Champs Menauds

